

TESTS CACES® EN CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER (R482)

Réf de l'action : ECF B031.PR indice 03 du 30/04/2021

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de vérifier l'aptitude à la conduite en toute sécurité des engins de chantier dans une ou plusieurs des catégories conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un engin de chantier correspondant à une des catégories de la recommandation R482,
- Justifier avoir suivi une formation obligatoire pour disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité,
- Aucune expérience de conduite exigée,
- Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),
- Sachant lire et comprendre le français,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT :

- L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après l'avoir informé des risques liés au lieu et des instructions à respecter sur le site d'utilisation.
- Le CACES® ne dispense pas, le cas échéant, de l'obligation de détention du permis de conduire approprié pour les engins de chantier qui le nécessitent.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MOYENS HUMAINS

- Testeur appartenant à un Organisme Testeur Certifié
- CACES® R482 Engins de chantier dans la catégorie demandée.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter

MOYENS D'EVALUATION

- Utilisation d'un (ou de plusieurs) engin(s) de chantier(s) représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s),
- Installations, équipements, surface et matériels conformes à la R482 des catégories concernées,
- Logiciel de tests CACES® interne, certifié testeur CACES®,
- Le stagiaire devra venir avec ses équipements de protection individuelle : casque de chantier homologué, protections auditives, gants de manutention, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité.
- ...

THEMES D'EVALUATION

Théorique :

- Connaissances générales,
- Technologie et stabilité des engins de chantier,
- Exploitation des engins de chantiers,
- Circulation applicable aux engins de chantier,
- Fin de poste - maintenance.

Pratique :

- Prise de poste et mise en service,
- Conduite et circulation,
- Travaux de base,
- Opération de levage,
- Conduite au moyen d'une télécommande (en option),
- Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories).
- Fin de poste, maintenance.

MODALITES D'EVALUATION

- QCM d'évaluation théorique,
- Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier conforme à la R482.
- Condition de réussite épreuve théorique :
 - Une note $\geq 70\%$ à l'ensemble des 100 questions,
 - Une note \geq à la moyenne pour chaque thème évalué.
- Condition de réussite épreuve pratique :
 - Une note $\geq 70\%$ à l'ensemble du test,
 - Une note \geq à la moyenne pour chaque « thème évalué »,
 - Une note ≥ 0 pour chacun des « points d'évaluation »,
 - Temps de test \leq à 130% des durées de référence de l'épreuve.
- Ces épreuves comprennent des critères éliminatoires :
 - Sauter de l'engin,
 - Ne pas garantir la sécurité des piétons,
 - Circuler avec une charge en hauteur,
 - Réaliser une opération de levage avec un engin non équipé des dispositifs de sécurité appropriés,
 - Quitter l'engin sans arrêter le moteur.



SANCTION VISEE

- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les engins de chantier, conforme à la R482 correspondant à la ou les catégorie(s) demandée(s) et obtenue(s) ou Attestation de résultat (réussite ou échec),
- Attestation de fin de formation.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

DUREE DE LA PRESTATION

- Minimum 3h30 ; fonction du nombre de catégories.

TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'agence ECF.

